

graphe 10) selon laquelle des progrès effectifs dans les deux domaines évoqués plus haut constitueraient une contribution importante à la paix et pèseraient d'un grand poids dans l'évaluation des perspectives d'amélioration des relations Est-Ouest en Europe. En effet, ces perspectives se trouveraient mises en question en l'absence d'une conclusion satisfaisante des entretiens en cours à Berlin. Dans cet esprit, ils ont souligné combien il est important d'assurer l'accès de Berlin sans entrave, l'amélioration de la circulation dans la ville et le respect général des liens établis avec l'accord des Trois puissances, entre les secteurs occidentaux de Berlin et la République fédérale d'Allemagne. Ils ont souligné la nécessité pour la République fédérale d'Allemagne et la République démocratique allemande de s'entendre sur un règlement négocié de leurs relations mutuelles qui tiennent compte des caractères spéciaux de la situation en Allemagne.

8. Les ministres ont pris connaissance d'un rapport sur la situation en Méditerranée préparé, selon leurs instructions, par le Conseil en session permanente. Ils ont constaté que les événements dans la région évoluent d'une manière préoccupante et justifient de la part des Alliés une vigilance attentive. Ils ont recommandé que les consultations sur ce sujet se poursuivent et ils ont invité le Conseil en session permanente à suivre les développements de la situation et à leur faire un rapport complet sur la question au cours de leur prochaine réunion.

9. A la suite de leur examen de la situation internationale et de ses aspects positifs et négatifs, les ministres ont souligné que les événements qui se produisent en Europe et dans la région méditerranéenne affectent tous, directement ou indirectement, l'Alliance et ont une incidence sur les possibilités de réduire les tensions et de promouvoir la paix.

10. Les ministres ont noté que les initiatives qui ont été prises par les gouvernements alliés ont déjà obtenu certains résultats qui représentent un progrès dans des domaines importants des relations Est-Ouest. Ils avaient toutefois espéré que des progrès plus substantiels auraient été enregistrés dans les contacts exploratoires bilatéraux et dans les négociations en cours, de telle sorte que l'établissement de contacts multilatéraux élargis, portant sur les problèmes essentiels de la sécurité et de la coopération européennes, aurait pu être pris activement en considération. Ils ont affirmé que, dès l'instant où les pourparlers sur Berlin auront abouti de façon satisfaisante et pour autant que les autres conversations en cours se poursuivent favorablement, leurs gouvernements seront prêts à établir des contacts multilatéraux avec tous les gouvernements intéressés pour déterminer quand il sera possible de convoquer une conférence ou une série de conférences sur la sécurité et la coopération européennes. Le Conseil, dans cette éventualité, accorderait une attention immédiate à cette question.

11. Dans l'intervalle, le Conseil en session permanente poursuivra son étude des résultats qui pourraient être obtenus à une telle conférence ou série de conférences.